

COACHING
Concrétiser
son projet de
création / reprise



Crédits photos : BGE Réseau - Version Septembre 2018

DE L'ENTREPRENEUR A L'ENTREPRISE : finaliser le projet et se lancer.

PUBLIC

Créateurs/repreneurs ayant préalablement validé la faisabilité globale du projet.

OBJECTIFS

- ▶ **Construire** un projet fiable et cohérent pour créer une entreprise pérenne
- ▶ Analyser et mettre en place les **conditions de faisabilité**
- ▶ Identifier les **partenaires potentiels** et faciliter la mise en **réseau**
- ▶ Finaliser le **business plan**, constituer le **dossier de financement** et lever les fonds

Et aussi : acquérir les connaissances nécessaires pour bien gérer et développer sa future entreprise et devenir autonome (possibilité de participer à une formation complémentaire).

VOTRE CONSEILLER BGE VOUS ACCOMPAGNE :

- Un **coaching individuel** d'une durée maximum de 8 h
- 2 parcours personnalisés : création et reprise
 - L'entrepreneur et son projet, faisabilité commerciale, économique, financière, ingénierie financière du projet, aspects juridiques, fiscaux et sociaux, stratégie marketing et commerciale et appui à la formalisation du business plan, mise en réseau.
 - Appui à la réalisation des demandes de financement
- Pour apprendre son métier de futur dirigeant, vous pouvez également participer à une formation en création gestion d'entreprise et viser la certification « Constuire et conduire un projet entrepreneurial »

MODALITÉS

- Parcours personnalisé d'une durée moyenne de 4 mois
- Entretiens individuels en présentiel et/ou à distance
- Suivi personnalisé par votre consultant référent, expérimenté et spécialisé en création/reprise d'entreprise
- Le créateur effectue les démarches nécessaires à la concrétisation de son projet (plan de travail)
- BGE Pro[®], outil collaboratif en ligne d'élaboration du business plan

ACCÈS ET PRISE EN CHARGE



- Cette action est financée par
- Fiche de positionnement (présentation de votre projet)
- Signature d'une **convention d'accompagnement**

SUITE DU PARCOURS

- Après la création : accompagnement au démarrage et au développement de l'entreprise pendant 3 ans

BGE CRÉE ET BOOSTE DES JEUNES ENTREPRISES ET TPE

Chaque année en France avec BGE :



18 000
ENTREPRISES CRÉÉES
CHAQUE ANNÉE



30 000
NOUVEAUX EMPLOIS
GÉNÉRÉS



28 000
ENTREPRISES
APPUYÉES DANS LEUR
DÉVELOPPEMENT

BGE PRÈS DE CHEZ VOUS, NOUS CONTACTER :

BGE Ariège
05 61 69 06 40
bge09@creer.fr

BGE Aveyron
05 65 73 11 01
bge12@creer.fr

BGE Haute-Garonne
05 61 61 45 00
bge31@creer.fr

BGE Montpellier
04 67 58 48 45
bge.montpellier@creer.fr

BGE Lot
05 63 21 93 50
bge46@creer.fr

BGE Tarn
05 63 47 17 31
bge81@creer.fr

BGE Tarn-et-Garonne
05 63 21 01 09
bge82@creer.fr

Tous nos lieux d'accueil sur :

www.creer.fr